

ÉTAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ EN FORMATION

Société : SAS 58 CSL (en formation)

Siège social : 06 Allée François Mauriac, 33950 LÈGE-CAP-FERRET

Conformément à l'article 33 des statuts, l'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation est le suivant :

1. Rédaction et signature des statuts de la société SAS 58 CSL.
2. Dépôt du capital social d'un montant de 1 000 euros sur un compte séquestre ouvert auprès d'un notaire, pour le compte de la société en formation, dans l'attente de l'ouverture du compte bancaire définitif.
3. Accomplissement des démarches de constitution et d'immatriculation auprès du guichet unique (INPI).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lège-Cap-Ferret, le 13 janvier 2026

Signature :



Johann URVOY

Agissant pour le compte de la société en formation